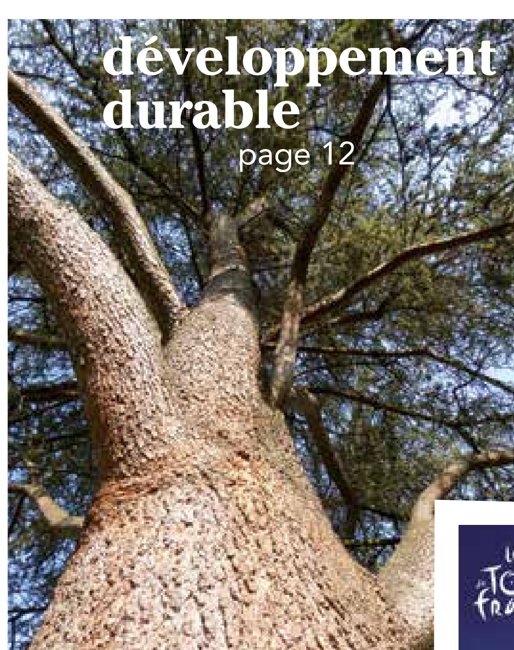


@Périgueux
Le magazine des Périgourdins
N°1 / mai 2014
VOTRE MAIRIE
LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
LIBERTE EGALITE FRATERNITE
> LA VILLE EN MOUVEMENT
10
L'aménagement de l'avenue Daumesnil
> DÉVELOPPEMENT DURABLE
12
La gestion durable du patrimoine arboré
> ÉVÉNEMENT
24
Périgueux fête le Tour de France
ville de Périgueux
Capitale du Périgord
perigueux.fr


la ville en mouvement
page 10


développement durable
page 12


dossier
page 15



événement
page 24

Sommaire

Mairie de Périgueux – 23, rue du Pdt Wilson – BP 20130, 24019 Périgueux cedex – Tél. 05 53 02 82 00 Fax. 05 53 07 09 52 – www.perigueux.fr
Directeur de la publication : Antoine Audi – Directrice de la communication : Marion Cornille – Rédaction : service communication de la Ville de Périgueux
Photographies : services municipaux sauf Laurent Pareau (p3), Technicentre (p9), Dominique Louis Aero-D-Clic (p15), Manu Allicot Dementia (Une, p6 et 7), Ceridwen/licence cc-by-sa-2.0-fr (p21), Amis&Amigos (p26), Esthétic Club (p27) ;
Création graphique : atelier SB Design – Impression : Iota
Périodicité : bimestrielle – Distribution : la Poste – Tirage déclaré : 21 500 exemplaires – Dépôt légal : en cours



Document imprimé sur du papier PEFC (gestion durable des forêts) issu des usines de Condat en Dordogne,
traité en surface avec un verni mat acrylique (96 % d'eau) et répondant à la norme ISO 14001 (démarche de protection de l'environnement).

Le sentiment de responsabilité que je ressens me place au service de notre ville, de ses habitants, de ses réalités et de ses rêves.



Être élu maire, c'est s'inscrire dans une tradition ininterrompue depuis 1188, date depuis laquelle notre ville s'administre municipalement. Sous l'ancien régime, les maires étaient élus pour un an le dimanche suivant la Saint-Martin d'hiver. Cela signifie qu'entre 1188 et 1789, plus de 700 maires se sont succédés. Depuis la Révolution, 57 maires se sont succédés dont quatre portaient le même prénom que moi. Antoine Audebert en 1793, Antoine Germillac en 1797, Antoine Gadaud en 1882 et Antoine Fougeyrollas en 1904. Je souhaite rendre hommage à ceux qui m'ont précédé et je suis fier de m'inscrire dans les pas de tous ceux qui ont eu avant moi, comme moi, à cœur de servir notre ville.

Que leur sagesse me guide et que leur audace m'éclaire.

Le sentiment de responsabilité que je ressens me place au service de notre ville, de ses habitants, de ses réalités et de ses rêves. Le temps des élections est terminé. Je souhaite remercier très sincèrement celles et ceux qui m'accompagnent pour ce mandat. Leur confiance m'honore. Je veux dire à celles et ceux qui sont dans la minorité que je saurai les respecter et les entendre. Je compte sur eux, sur leur opposition et sur leurs propositions.

Dans une élection, tous les candidats, les élus comme les battus, les gagnants comme les éliminés sont tous animés par la volonté de servir notre ville. Je veux vous convaincre que sur bien des sujets, nous pouvons la servir ensemble.

J'ai une pensée émue pour celles et ceux qui, chers disparus, veillent sur nous et nous guident. Enfin, je souhaite remercier les électrices et les électeurs qui nous ont fait confiance. Je connais leurs attentes et le maire de tous les Périgourdins que je deviens ce jour, et l'ensemble du Conseil municipal, s'attacheront à ne pas les décevoir.

Antoine Audi

Maire de Périgueux
1er vice-président du Grand Périgueux

Vu @ Périgueux



En présence de M. Le Maire de Périgueux, le Département d'études juridiques et économiques de Périgueux a récompensé au mois d'avril dernier ses élèves les plus méritants.



Avec le soutien de la SPA et de l'association SOS Chats libres, une campagne de stérilisation des chats errants a été menée dans la ville en février et mars derniers.



Le site-musée Vesunna a été désigné *Lauréat des trophées de l'accessibilité des régions 2014.*



Pour lutter contre les déjections canines sur l'espace public, deux nouveaux caniparcs ont été implantés dans la ville.



Le 2 mars dernier, les Périgourdins n'ont pas manqué de venir fêter *Carnaval* sur les boulevards.

LE MARCHÉ DE PÉRIGUEUX 4E DU CONCOURS NATIONAL "VOTRE MARCHÉ PRÉFÉRÉ"

Le marché de Périgueux est arrivé 4e du concours national "Votre marché préféré" organisé au mois d'avril dernier par la marque Saint-Môret, fromage fabriqué à Fromarsac près de Périgueux, et M6.



La nouvelle piscine Bertran-de-Born, gérée par le Grand Périgueux, a été inaugurée le 1er mars dernier.



Présentée lors d'une conférence de presse au mois d'avril dernier, la 32e édition du *festival Mimos* se déroulera du 28 juillet au 2 août prochains.

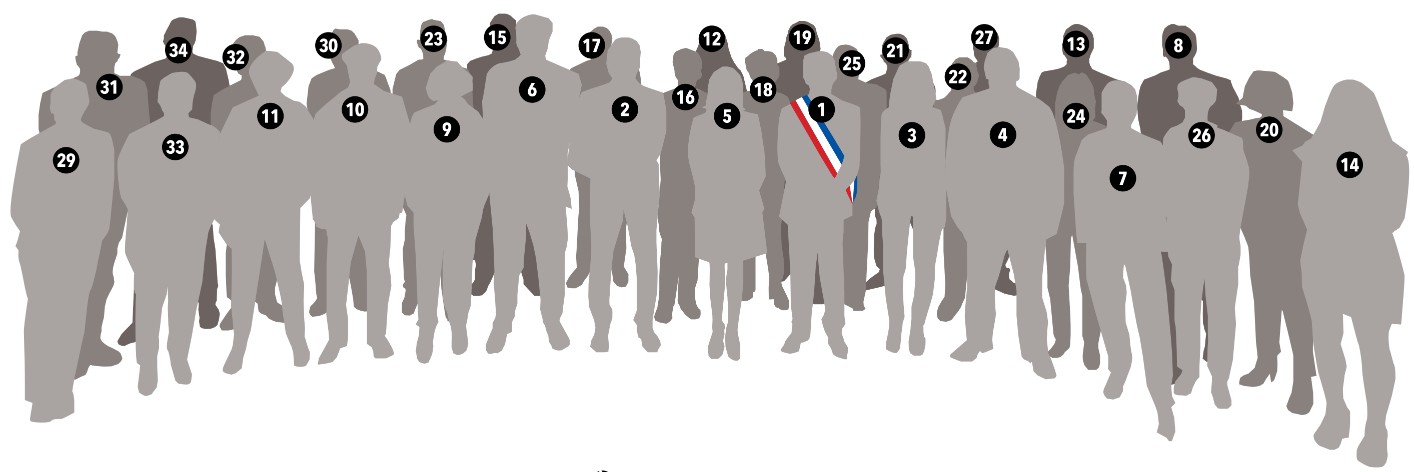


Destiné aux jeunes de plus de 17 ans en recherche d'un emploi saisonnier, le *forum jobs d'été* s'est tenu le 10 avril dernier au théâtre de Périgueux.



Orchestrées par le Comité de quartier, les 126e *Fêtes de Saint-Georges* ont eu lieu du jeudi 1er au lundi 5 mai.

VOTRE **NOUVEAU** CONSEIL MUNICIPAL





❶ Antoine AUDI - *Maire de Périgueux,* ❷ Laurent MOSSION - *1er adjoint, chargé des affaires générales, des ressources humaines et de la sécurité publique,* ❸ Elisabeth DARTENCET - *adjointe à la culture et à la communication,* ❹ Laurent ROUQUIÉ - *adjoint aux finances et aux marchés publics,* ❺ Natacha MAYAUD- MONTEIL - *adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse,* ❻ Bruno DUNOYER, *adjoint à l'animation économique et au développement du commerce et de l'artisanat,* ❼ Nelly PERRAUD-DAUSSE - *adjointe à la Ville durable, à l'environnement et à la mobilité,* ❽ Hussein KHAIRALLAH - *adjoint au développement économique et à l'emploi,* ❾ Christiane RAT - *adjointe à la solidarité, à la prévention et à la cohésion sociale,* ❿ Thierry CIPIERRE - *adjoint à la vie associative, au sport et à la santé,* ⓫ Laurence DATRIER - *adjointe au tourisme et à la promotion du patrimoine,* ⓬ Marie-Hélène BORAS - *conseillère municipale,* ⓭ Gérard TENAILLON - *conseiller municipal,* ⓮ Marine MAXHEIM-MALARD - *conseillère municipale,* ⓯ Michel MACARY - *conseiller municipal, délégué pour traiter des questions relatives au sport,* ⓰ Brigitte LÉON - *conseillère municipale, déléguée pour traiter des questions relatives aux affaires scolaires,* ⓱ Thierry COUDERC - *conseiller municipal, délégué pour traiter des questions relatives au commerce et à l'artisanat de proximité,* ⓲ Martine HANOU - *conseillère municipale,* ⓳ Gallo THIAM - *conseiller municipal,* ⓴ Céline TOULAT - *conseillère municipale, déléguée pour traiter des questions relatives aux relations avec les administrés dans le cadre de la médiation,* ㉑ Samuel DUVAL - *conseiller municipal,* ㉒ Myriam PÉRIER - *conseillère municipale,* ㉓ Aurélien JARDRY - *conseiller municipal,* ㉔ Michèle GUÉGUIN - *conseillère municipale,* ㉕ Michel BAZIN - *conseiller municipal,* ㉖ Annie TRARIEUX - *conseillère municipale,* ㉗ Valentin AURO - *conseiller municipal,* ㉘ Michel MOYRAND *(absent de la photo) - conseiller municipal,* ㉙ Delphine LABAILS - *conseillère municipale,* ㉚ Jean-Luc GIRAUDEL - *conseiller municipal,* ㉛ Richard BOURGEOIS - *conseiller municipal,* ㉜ Robert BARBANCEY - *conseiller municipal,* ㉝ Marie MOULENES - *conseillère municipale,* ㉞ Vianney LE VACON - *conseiller municipal,* ㉟ Gatienne DOAT *(absente de la photo) - conseillère municipale*





▶ RENTRÉE SCOLAIRE 2014

INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE

Les inscriptions scolaires vous concernent si votre enfant entre en maternelle ou en CP en septembre prochain, si vous avez déménagé ou si vous venez d'arriver dans la commune.

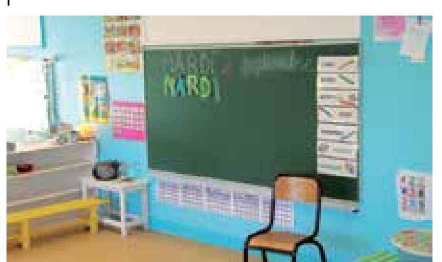
Dans un premier temps, elles ont lieu en mairie jusqu'au vendredi 30 mai 2014.

DOCUMENTS DEMANDÉS :

> le livret de famille ou l'acte de naissance,
> un justificatif de domicile daté de moins de trois mois,
> en cas de séparation, un justificatif du parent exerçant l'autorité parentale,
> en cas de déménagement, un certificat de radiation de l'école où était scolarisé l'enfant auparavant.

Dans un second temps, l'admission se fait à l'école, auprès du directeur, sur rendez-vous.

Toutes les demandes particulières doivent être motivées par écrit avant le 30 mai 2014.



Inscriptions aux stages sportifs de l'été pour les 7-12 ans

Chaque été, la Ville de Périgueux organise des stages sportifs gratuits à destination des 7-12 ans domiciliés à Périgueux.

C'est l'occasion pour eux de s'initier à des activités telles que le canoë-kayak, le tir à l'arc, le tennis, la spéléologie, le golf, la pêche, etc.

Les stages 2014 se dérouleront du lundi 7 juillet au vendredi 8 août inclus. Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire auprès du service des Sports de la mairie, entre le mardi 10 juin et le vendredi 4 juillet.

(Document demandé : certificat médical ou licence sportive).

▶ RENTRÉE SCOLAIRE 2014

INSCRIRE SON ENFANT AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

Vous êtes concerné si votre enfant, inscrit dans une école maternelle ou élémentaire de la Ville de Périgueux, fréquente l'un des services suivants :

- garderie du matin et du mercredi midi *(service gratuit)*
- restauration scolaire *(service payant, tarif selon les revenus)*
- atelier périscolaire *(service gratuit)*
- accueil de loisirs du soir *(service payant, tarif selon les revenus)*
- accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires *(service payant, tarif selon les revenus)*

Les inscriptions ont lieu en mairie jusqu'au vendredi 29 août 2014.

DOCUMENTS DEMANDÉS

Pour les services périscolaires :

> pages de vaccination (extrait du carnet de santé),
> attestation d'assurance scolaire ou de responsabilité civile,
> attestation de la carte vitale du parent qui couvre l'enfant,
> certificats médicaux pour la mise en place d'un Protocole d'Accueil individualisé (PAI), le cas échéant.

Pour les services payants :

> avis d'imposition ou de non imposition de l'année N-2,
> attestation de ressources CAF ou MSA,
> attestation Assedic,
> attestation RSA,
> passeport CAF,
> RIB.



Les **parcs** et **jardins** à **l'heure d'été**

Jusqu'au 30 septembre 2014 les Jardins des Arènes et de Vésone, le parc de la source et de Gamenson, le square Saint-Martin :

OUVERTS AU PUBLIC
DE 7 H 30 À 21 H



MA **MAIRIE PRATIQUE**

Hôtel de Ville
23, rue du Président-Wilson

SERVICE RELATION À L'USAGER
Accueil du public :
Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 17 h

Rens. : 05 53 02 82 00
www.perigueux.fr

▶ **CIMETIÈRES**

De nouveaux horaires

LES HORAIRES DES CIMETIÈRES

> Horaires d'été (du 1er mai au 30 septembre)
  De 8 h à 18 h 30
> Horaires d'hiver (du 1er octobre au 30 avril)
  De 8 h à 18 h

LES HORAIRES DES GARDIENS

> Du lundi au vendredi
  De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30



ACCÉDER EN VOITURE DANS LES CIMETIÈRES AVEC UNE AUTORISATION

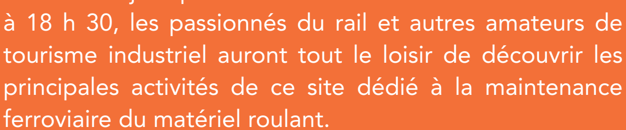
Afin de faciliter l'accès des véhicules des personnes à mobilité réduite à l'intérieur des cimetières, la Ville de Périgueux a élargi les amplitudes horaires dédiées.

Pour pouvoir bénéficier de cet accès, les personnes concernées doivent posséder une autorisation délivrée par la mairie sur présentation d'un certificat médical ou d'une carte d'invalidité.

LE TECHNICENTRE SNCF ouvre ses portes



À l'occasion des 150 ans des Ateliers du Toulon, le Technicentre Charentes-Périgord SNCF ouvrira les portes au grand public du site de Périgueux le samedi 14 juin prochain. De 9 h 30 à 18 h 30, les passionnés du rail et autres amateurs de tourisme industriel auront tout le loisir de découvrir les principales activités de ce site dédié à la maintenance ferroviaire du matériel roulant.



Stands pédagogiques, exposition de matériel et de photographies historiques, démonstration du savoir-faire des agents, visite de wagons "désossés" en cours d'aménagement, projection de film, etc., constitueront autant de pôles d'attraction de cette journée.

Ces portes-ouvertes seront également ponctuées de concerts (choristes de "Vox Vesunna", orchestre des Deux Vallées, groupes de swing, de jazz et de rock). Cerise sur le gâteau, chacun des visiteurs pourra se faire photographier devant la locomotive à vapeur utilisée dans le film "On a retrouvé la 7e compagnie" et récupérer son cliché en fin de visite. Pour les plus petits, de nombreuses animations sont prévues (maquillage, jeux gonflables, clowns). À noter que le site Infrarail de Chamiers ouvrira aussi ses portes au public le même jour.

TECHNICENTRE CHARENTES-PÉRIGORD SNCF
21, rue Pierre-Sémard

L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CATHÉDRALE SAINT-FRONT DANS SA DEUXIÈME PHASE

La deuxième phase des travaux des abords de la cathédrale Saint-Front a débuté au mois de janvier dernier. Programmée jusqu'en juin 2014, elle concerne l'aménagement de l'avenue Daumesnil et de la place éponyme. L'objectif de ce chantier a été de redonner plus de place aux cheminements piétons à travers notamment l'élargissement des trottoirs. À titre d'exemple, ceux situés au droit du square Dabert voient leur largeur passer de 2 à 12 mètres.

Toujours en double sens, l'avenue Daumesnil est agrémentée de plantations : des massifs en bordure de chaussée faisant office de barrières naturelles entre la circulation routière et les piétons, et empêchant le stationnement sauvage. Huit places de stationnement seront matérialisées, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite.

Place Daumesnil, devant la cathédrale, un vaste parvis a été réalisé. Il valorise l'entrée de l'édifice cultuel. Enfin, pour respecter la cohérence du projet, les espaces piétons sont tous recouverts de dalles et la chaussée pavée.



L'aménagement de l'avenue Daumesnil dans sa dernière ligne droite

Informations pratiques
Jusqu'au mois de juin : fermeture à la circulation de l'avenue Daumesnil dans les deux sens.

1,8 millions d'euros TTC
(Coût total prévisionnel)

La requalification des abords de l'église Saint-Martin va bon train. Conformément au calendrier prévisionnel, le chantier devrait être achevé au début du mois de juin prochain.

L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN TOUCHE À SA FIN

Devant l'édifice cultuel, un espace paysager de 720 m^2 est entièrement dédié aux piétons. Autre principe d'aménagement, la partie de la rue Gambetta qui traverse la place Saint-Martin a été dévoyée, et un plateau surélevé sera créé afin de maîtriser le flux de la circulation routière.

Plusieurs places de stationnement ont été prévues. Au nombre de 16, elles seront matérialisées dans la partie basse de l'aménagement et le long de la rue Solferino.

Partie intégrante du projet, le square Saint-Martin a été également métamorphosé. Sa partie Est, clôturée et interdite aux chiens, accueille une aire de jeux (côté rue Solferino) et des toilettes publiques.

Le long de la rue Léon-Dessalles, un espace ouvert sur la maison de quartier a été réalisé, dans lequel cohabiteront boulistes et promeneurs. Un petit emmarchement permet d'accéder à cette partie indépendante du square, dans laquelle un caniparc sera aménagé.

L'ensemble du square est naturellement arboré (39 arbres contre 33 auparavant) et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce chantier en surface a été précédé de travaux sur les réseaux souterrains afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales.



L'espace paysagé devant l'église en cours de réalisation

LA **MÉTAMORPHOSE** DE LA **MAISON DU GREFFE**

Située au numéro 12 de l'avenue Daumesnil, la Maison du Greffe a été métamorphosée, offrant ainsi un nouveau visage à cette entrée de ville qui conduit au secteur sauvegardé de Périgueux.

La bâtisse - connue auparavant sous le vocable de "maison brûlée", car elle a été ravagée par un incendie en 2003 - avait été rachetée par la Ville de Périgueux en 2009.

Dans le cadre de l'aménagement du quartier du Greffe (la partie basse des abords de la cathédrale Saint-Front), elle a fait l'objet d'un spectaculaire chantier de réaménagement. Celui-ci a consisté à démolir la partie formant l'angle avec le boulevard Saumande, comme le préconisaient les règles du secteur sauvegardé, et de réhabiliter le reste pour reconstruire un bâtiment sur 4 niveaux.

Achevé au mois d'avril dernier, cet édifice a été livré "hors d'eau et hors d'air".

Moderne et lumineux, il a été conçu pour accueillir un logement en duplex dans les étages et un local commercial au rez-de-chaussée.

Pour l'heure, la Maison du Greffe n'a fait l'objet d'aucun aménagement intérieur.



Le nouveau visage de la Maison du Greffe

LA **RECONVERSION** DE **L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE** EST **LANCÉE**

Débutés à la fin du mois de février dernier, les travaux de désamiantage et de démolition du rez-de-chaussée et du premier étage de l'ancien Hôtel de Ville sont terminés.

Jusqu'au mois de septembre prochain, le chantier est arrêté, libérant ainsi pour la période estivale la place de l'ancien Hôtel de Ville de la zone de chantier qui l'occupait.







Après cette parenthèse délibérée, la réhabilitation du rez-de-chaussée et d'une partie du premier étage sera lancée. Programmée sur une durée de sept à huit mois, elle va consister à aménager les futurs locaux de l'Office de tourisme, du commerce et de l'artisanat sur une surface de près de 500 m².

> **"La réhabilitation du rez-de-chaussée et d'une partie du premier étage sera lancée en septembre prochain"**

L'autre partie du 1er étage sera transformée en un espace dédié aux métiers d'art (expositions, salle de réception).

Situés aux 2e et 3e étages, les autres espaces seront, eux aussi, le théâtre d'un chantier de désamiantage.

Programmée au cours de l'hiver prochain, cette étape fera ensuite place à un réaménagement complet.

Chaque année, la Ville de Périgueux procède, sous la responsabilité de son service des Espaces verts, à l'expertise d'une partie de son patrimoine arboré.

LA GESTION DURABLE DU PATRIMOINE ARBORÉ



L'analyse des données récoltées lors de chaque expertise permet d'établir précisément un plan de gestion à partir duquel un programme d'interventions est défini. Ces dernières peuvent être de différentes natures, en fonction de l'état phytosanitaire de chaque arbre. Elles peuvent aller de la simple taille de formation jusqu'à l'abattage complet du sujet si celui-ci représente un risque pour les personnes présentes sur l'espace public. Tel fut le cas pour l'imposant tilleul situé à proximité du château Barrière, abattu au mois de février dernier pour des raisons évidentes de sécurité *(voir encadré)*.

Plus d'arbres plantés qu'abattus

Ce plan de gestion mis en place par la Ville de Périgueux garantit également un renouvellement durable du parc arboré de Périgueux. Ainsi, tous les ans, les services municipaux plantent plus d'arbres qu'ils n'en coupent. Pour illustrer le propos, depuis 2009, 138 sujets ont été abattus dans la ville alors que 383 ont été replantés.

À ceux-là viendront s'ajouter 39 nouveaux spécimens qui, d'ici la fin de l'année, vont prendre racine dans plusieurs quartiers de la ville (Saint-Georges, rue Combe-des-dames, secteur Francheville, etc.). Il s'agira d'arbres à mouchoirs, d'arbres aux 40 écus, d'albizia, etc. Mais quelles que soient leurs essences, les arbres sont essentiels dans le paysage urbain. Ils sont des habitants à part entière sur lesquels veille avec attention la Ville de Périgueux.



L'ABATTAGE : l'ultime recours quand il s'agit de sécurité

Un diagnostic réalisé par les services techniques de la Ville avait mis en évidence le vieillissement avancé de l'imposant tilleul qui trônait à proximité immédiate du château Barrière.

Cette analyse phytosanitaire avait imposé une surveillance accrue du sujet. Une taille d'allégement de 50% du houppier* avait dans un premier temps permis de soulager son tronc et de maintenir l'arbre en l'état.

L'accélération de son vieillissement et les intempéries survenues au mois d'octobre 2013 (de fortes bourrasques de vent avaient brisé une de ses branches principales et révélé un tronc creux et vermoulu) ont conduit la Ville de Périgueux à réaliser un nouveau diagnostic. Ses conclusions ont été sans appel : les conditions de sécurité n'étant plus réunies pour les promeneurs fréquentant ce parc, l'abattage du tilleul s'est imposé de lui-même. Il a donc été abattu au mois de février dernier par une entreprise spécialisée.

Houppier : partie de l'arbre constituée de l'ensemble des branches situées au sommet du tronc.*

A plusieurs reprises cette année, l'agglomération de Périgueux a été classée en alerte orange pour la mauvaise qualité de l'air. En ligne de mire, le brûlage des déchets verts. En effet, un foyer sur dix brûle aujourd'hui encore ses tontes de pelouse ou de tailles de haies au fond du jardin. Or, ce procédé est non seulement dangereux pour la santé, mais aussi interdit par la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011.

QUALITÉ DE L'AIR : LE **BRÛLAGE** DES **DÉCHETS VERTS** INTERDIT

Une source de pollution de l'air

Le brûlage des déchets verts est une source d'émissions importantes de substances polluantes et de particules fines.

A titre d'exemple, mettre le feu à 50 kg de déchets verts émet autant de poussière que 18 000 km parcourus avec une voiture essence récente et autant de particules fines qu'une chaudière au fuel performante, fonctionnant pendant un mois. La combustion de biomasse peut représenter, selon la saison, une source prépondérante de pollution.

Pour mémoire, initié avec le Grenelle de l'environnement, le Plan particules vise à réduire de 30 % les particules fines dans l'air d'ici 2015.

Des risques pour la santé

Faire brûler des déchets verts nuit par conséquent à la santé. Les particules émises véhiculent des composés cancérigènes (hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes). De plus, la toxicité des substances émises peut être accrue quand d'autres déchets sont associés aux déchets verts dits classiques, en particulier les plastiques et les bois traités.

Une nuisance pour le voisinage

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Les voisins incommodés peuvent engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives. De plus, le brûlage peut être la cause de propagation d'incendie.



Le brûlage des déchets verts, un geste à éviter

Un risque de sanctions

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Comment se débarrasser de ses déchets verts ?

De nombreuses solutions existent. Les déchets peuvent être déposés en déchèterie ou ramassés dans le cadre de la collecte sélective organisée en porte-à-porte.

Les déchets verts peuvent aussi faire l'objet d'un compostage individuel.

Le prix d'un composteur en bois ou en plastique de 300 litres est de 10 euros ; celui de 600 litres est de 20 euros *(Rens. : Centre technique des déchets de l'agglomération - Tél. 05 53 35 86 17)*. Ces composteurs sont disponibles jusqu'au 30 juin 2014.

Les professionnels concernés

La loi s'applique également aux professionnels. Les entreprises d'espaces verts et les paysagistes doivent éliminer leurs déchets verts soit par broyage sur place, soit par apport en déchèteries ou en les valorisant directement. La pratique de l'écobuage par les agriculteurs et les éleveurs peut être autorisée par arrêté préfectoral.

Rens. : www.airaq.asso.fr
www.agglo.perigueux.fr
(rubrique : au quotidien)



Présenter les risques majeurs auxquels Périgueux peut être confrontée, informer sur les actions de prévention, délivrer les consignes de sécurité et communiquer sur les bons gestes, tel est l'objectif du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) publié par la mairie.

PÉRIGUEUX À SON DICRIM

La législation impose aux collectivités territoriales, détentrices d'un Plan de Prévention des Risques (PPR), d'informer préventivement les populations des risques majeurs, naturels et technologiques, auxquels elles peuvent être exposées. C'est dans ce cadre que le service municipal Hygiène, sécurité, conditions de travail et gestion de crises a réalisé le DICRIM de la Ville de Périgueux.
Disponible dans plusieurs lieux publics, notamment à l'accueil de l'Hôtel de Ville, il est également téléchargeable sur le site Internet de la Ville.

Informer et responsabiliser

L'objectif de ce guide d'une trentaine de pages n'est pas d'alarmer, mais d'informer et de responsabiliser les habitants en donnant la marche à suivre si un évènement constituant un danger avéré venait à se produire.

Le DICRIM répertorie ainsi les risques potentiels qui, au nombre de cinq, pourraient menacer Périgueux *(voir encadré)*. Pour trois d'entre eux, des cartes indiquent les zones de la commune concernées.

Illustré de pictogrammes, le document rappelle les conduites à adopter et les gestes essentiels pour se protéger et se comporter en fonction de chaque situation. Naturellement, il fournit les coordonnées des secours et le numéro vert qui serait mis en place le cas échéant. Essentiel, il indique aussi de quelle manière l'alerte serait donnée pour prévenir la population. En bref, le DICRIM invite chacun d'entre nous à être acteur de sa propre sécurité en acquérant les bons réflexes.

www.perigueux.fr

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Un risque majeur se définit comme la survenue soudaine d'un évènement d'origine naturelle ou humaine dont les effets peuvent entraîner des dommages importants sur les personnes, les biens et l'environnement.
S'il constitue un danger potentiel nécessitant que chacun s'y prépare, un risque majeur se caractérise également par sa très faible probabilité de survenir.

QUELS SONT LES RISQUES MAJEURS À PÉRIGUEUX ?

À Périgueux, cinq familles de risque majeur ont été identifiées : inondation, mouvement de terrain, aléas météorologiques (canicule, grand froid, tempête…), transport de matières dangereuses et risque sismique.

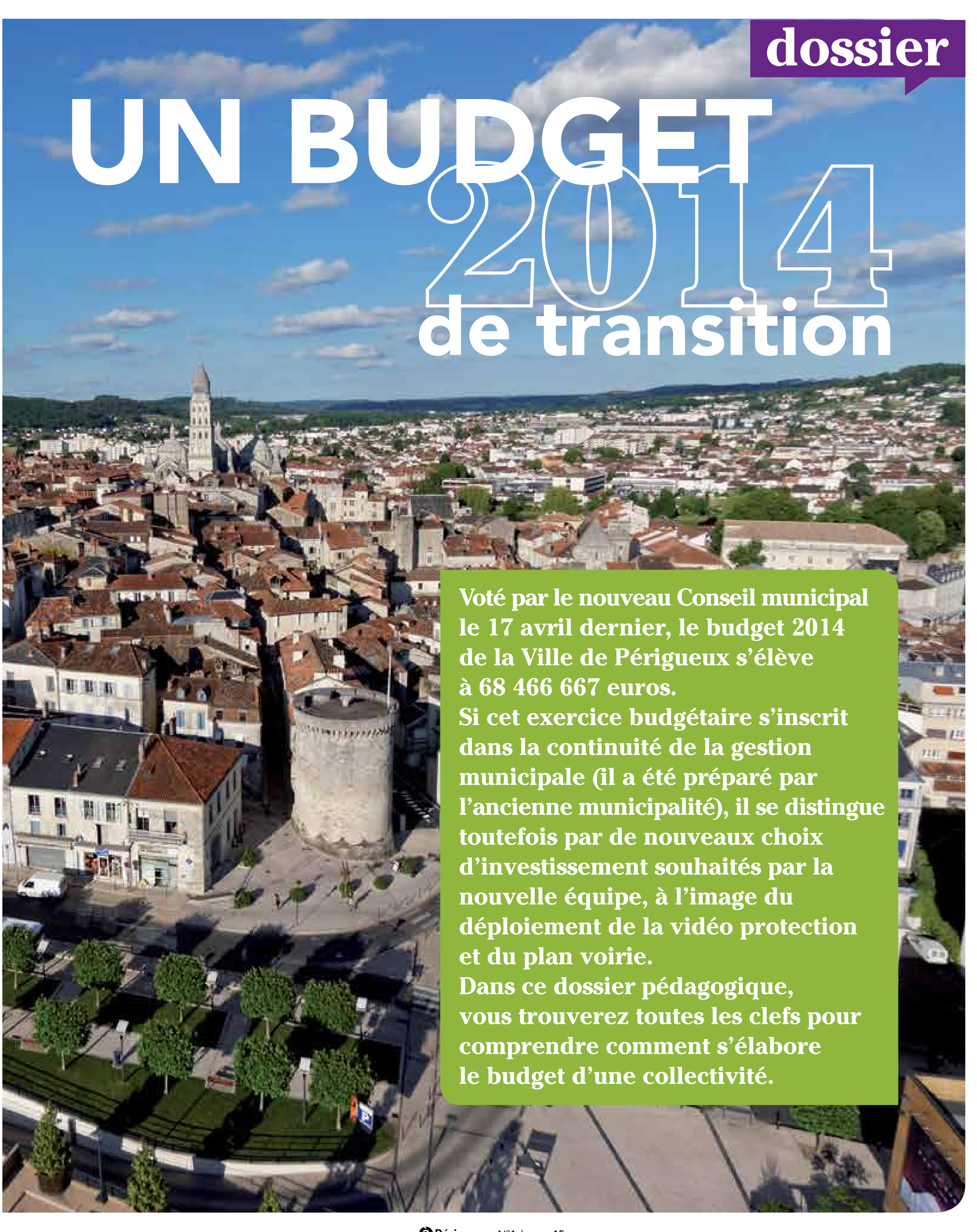
L'ALERTE

En cas de risque avéré, outre l'information transmise par différents vecteurs de communication (site Internet de la Ville, numéro vert, panneaux lumineux) et le passage d'une voiture sonorisée de la Police municipale, l'alerte peut être donnée par SMS. Pour en bénéficier, il est indispensable de s'inscrire sur le site Internet de la Ville.

http://perigueux.fr/570-alerte-sms.html

LES ACTIONS DE LA VILLE EN CAS DE RISQUE MAJEUR

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile a créé l'obligation pour les communes de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document apporte une méthodologie et des outils pour faire face à des situations très diverses (catastrophes naturelles, accidents industriels,…).
Il permet de mettre en place une organisation fonctionnelle réactive au niveau communal en cas d'atteinte à la sécurité des biens et des personnes ou à l'environnement, en se préparant préalablement à la crise. Ainsi, une Cellule de Crise Communale sera activée si nécessaire pour organiser les différentes actions menées par la municipalité.



dossier

UN BUDGET 2014 de transition

**Voté par le nouveau Conseil municipal le 17 avril dernier, le budget 2014 de la Ville de Périgueux s'élève à 68 466 667 euros.
Si cet exercice budgétaire s'inscrit dans la continuité de la gestion municipale (il a été préparé par l'ancienne municipalité), il se distingue toutefois par de nouveaux choix d'investissement souhaités par la nouvelle équipe, à l'image du déploiement de la vidéo protection et du plan voirie.
Dans ce dossier pédagogique, vous trouverez toutes les clefs pour comprendre comment s'élabore le budget d'une collectivité.**



LE BUDGET DE VOTRE COMMUNE, MODE D'EMPLOI

Le budget d'une commune se présente en deux parties : une section de fonctionnement et une d'investissement, chacune de ces parties devant être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

	LES DÉPENSES	LES RECETTES
FONCTIONNEMENT	**Charges à caractère général** (achats, entretien des bâtiments, primes d'assurances, etc.)	**Impôts** (taxe foncière, taxe d'habitation, etc.)
FONCTIONNEMENT	**Salaires et charges de personnel**	**Dotations de l'État et autres participations** (Région, Département,Grand Périgueux)
FONCTIONNEMENT	**Charges de gestion** (subventions aux associations, participations obligatoires au SDIS - service départemental d'incendie et de secours, au CCAS - centre communal d'action sociale…)	**Produits des services rendus à la population**
FONCTIONNEMENT	**Intérêts des emprunts**	**Cessions immobilières**
FONCTIONNEMENT	AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
INVESTISSEMENT	**Dépenses d'équipement :** (travaux réalisés, acquisitions immobilières ou mobilières,…)	AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
INVESTISSEMENT	**Remboursement en capital des emprunts**	**Emprunts**
INVESTISSEMENT		**Subventions liées aux investissements réalisés**
INVESTISSEMENT		**Remboursement de la TVA sur les investissements**

BUDGET D'UN MÉNAGE / BUDGET DE LA VILLE : UNE ORGANISATION IDENTIQUE

Ressources du ménage (salaires, allocations familiales, retraites, pensions, rentes…)

correspondent aux

Recettes de fonctionnement

Dépenses du ménage (loyer, électricite, eau, gaz, chauffage, alimentation, vêtements… + remboursement des prêts)

correspondent aux

Dépenses de fonctionnement

Ressources - dépenses = épargne nette

correspond à

La capacité d'autofinancement (CAF nette)

Investissements du ménage (épargne ou achat d'une maison, d'une voiture, loisirs…)

correspondent aux

Dépenses d'investissement



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



1. Impôts des ménages : **51,81 €**
2. Fiscalité indirecte (taxe électricité, de séjour, droits de place,…) : **4,19 €**
3. Dotations de l'État : **25,34 €**
4. Subventions et participations : **1,52 €**
5. Reversements du Grand Périgueux : **13,96 €**
6. Ventes et produits des services : **1,76 €**
7. Divers : **1,42 €**

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



1. Charges générales (fournitures, entretien, fluides,…) : **23,31 €**
2. Charges de personnel : **55,02 €**
3. Participation au fonctionnement au SDIS : **4,41 €**
4. Écoles privées, DEJEP : **1,59 €**
5. Subventions versées aux associations et au CCAS : **10,99 €**
6. Indemnités élus : **0,78 €**
7. Autres participations : **1,16 €**
8. Intérêts de la dette : **3,30 €**
9. Participation au fonctionnement de l'aéroport Périgueux-Bassillac : **0,43 €**

Le budget 2014 de la Ville de Périgueux s'établit à :

68 466 667 €

Soit 44 436 386 € de dépenses de fonctionnement et 24 030 281€ de dépenses d'investissement.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS PAR LES DIFFÉRENTS FINANCEURS



COMMENT LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SONT-ELLES FINANCÉES ?



EMPRUNT : 6 435 000 €



SUBVENTIONS : 1 949 600 €



RESSOURCES PROPRES (FCTVA, TLE, dotations aux amortissements, autofinancement) : **2 171 900 €**



CESSIONS : 1 020 000 €

soit **11 576 500 €**



RÉPARTITION PAR
(investissement

RAPPEL DES CHIFFRES*

> **INVESTISSEMENT : 11 576 500 €**
> **FONCTIONNEMENT : 38 840 686 €**
dont subventions aux associations: 3 800 000 €

** les chiffres indiqués ne comprennent que les opérations réelles (les opérations ne donnant pas lieu à décaissement ou encaissement, telles que les opérations d'ordre, ne sont pas comptabilisées)*

1 ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION : 8 575 720 €

- Restructuration de l'école élémentaire de la cité
- Participation à la restauration scolaire
- Accueil périscolaire et centre de loisirs
- Participation au fonctionnement du Département d'Etudes Juridiques et Economique de Périgueux
- Aménagement des rythmes scolaires
- Participation au fonctionnement des écoles privées
- Equipement et travaux dans les écoles
- Animation du Centre d'Information Jeunesse et du Conseil Local de la Jeunesse
- Organisation de manifestations (Forum Job d'été, Périgueux accueille les étudiants, Fête de la Jeunesse, Journée des Droits de l'Enfant, etc.)

2 SPORT : 2 941 100 €

- Accueil du Tour de France, Périgueux 20e Ville étape
- Subventions versées aux associations
- Gestion des équipements sportifs
- Réfection de l'arrosage du golf municipal
- Poursuite des travaux relatifs à la maîtrise des énergies au stade Rongiéras
- Homologation de l'éclairage au gymnase Bertran-de-Born
- Renouvellement du matériel des gymnases
- Organisation de stages gratuits pour les enfants, les seniors, les personnes en recherche d'emploi, etc.

3 CULTURE : 7 165 860 €

- Soutien au tissu associatif
- Gestion des équipements culturels (bibliothèques, conservatoire, centre culturel de la Visitation, musées, théâtres)
- Amélioration des performances énergétiques au théâtre de l'Odyssée
- Restauration des collections des musées et des fonds patrimoniaux de la bibliothèque
- Soutien à la Scène conventionnée (Odyssée), aux musiques actuelles (Sans réserve, IMR) et aux musiques classiques (Sinfonia)
- Organisation d'événements culturels (festival Mimos, Salon international du livre gourmand, Sinfonia, la Truffe, Nuit des musées, etc.).

4 SOLIDARITÉ : 1 131 160 €

- Participation au fonctionnement du centre communal d'action sociale
- Soutien de la politique de la ville dans les quartiers prioritaires
- Soutien de la vie associative (Maison des associations, etc.)
- Poursuite du programme de réussite éducative
- Actions intergénérationnelles dans les quartiers

PÔLES D'ACTIVITÉS
et fonctionnement)



DETTE : 5 046 000 €
Remboursement en capital (**3 720 000** €)
Remboursement des intérêts (**1 326 000** €)

10
VIE DES QUARTIERS : 3 827 310 €
- Réhabilitation du pôle socioculturel du Gour-de-l'Arche
- Aménagement des abords de la cathédrale Saint-Front et de la place Saint-Martin
- Études liées au projet du Grand quartier de gare
- Mise en place du WIFI dans les lieux publics de la ville

9
TOURISME, COMMERCE ET ÉCONOMIE : 1 637 440 €
- Participation au fonctionnement de l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat (OTCA)
- Restructuration de l'Hôtel Lagrange-Chancel en vue du transfert de l'OTCA
- Visites et animations dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire
- Soutien à l'insertion et à l'emploi (Maison de l'Emploi, Mission Locale et l'Espace Économie Emploi)
- Gestion de l'aéroport Périgueux-Bassillac
- Soutien au tissu associatif
- Organisation de manifestations festives (marchés au gras, nuits du commerce, village de Noël)

8
SÉCURITÉ : 3 100 146 €
- Déploiement de la vidéo protection
- Participation au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- Gestion de la Police Municipale
- Lutte contre les incivilités (Brigade verte)
- Gestion des périls par le service Hygiène et Sécurité

7
URBANISME ET LOGEMENT : 801 000 €
- Aide aux particuliers (subventions dans le cadre des programmes d'amélioration de l'habitat / dispositifs Amelia et OPAH-RU)
- Acquisitions foncières
- Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Etude pour la protection et la mise en valeur du quartier de la Cité (AVAP)

6
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : 8 423 840 €
- Plan voirie
- Gestion de l'éclairage public, de la signalisation et des feux tricolores
- Rénovation et entretien du patrimoine bâti
- Aménagement de bandes cyclables
- Renouvellement du mobilier urbain
- Entretien et aménagement des cimetières (signalétique, etc.)
- Production en régie de végétaux (2 000 m^2 de serres municipales)
- Label 4e Fleurs



5
SERVICES FONCTIONNELS : 12 813 610 €
- Dépenses liées au fonctionnement des bâtiments municipaux
- Coûts énergétiques (gaz, électricité, carburant, eau)
- Renouvellement du parc des véhicules municipaux
- Travaux de modernisation du Centre technique municipal
- Frais de fonctionnement et de personnel de l'administration et des élus

Vendredi 14 mars dernier, Anne-Eugénie Gaspar, Déléguée régionale d'Aquitaine d'Afnor Certification, a remis officiellement à la Ville de Périgueux la certification "Qualiville" récompensant sa démarche qualité en matière d'accueil et de services aux administrés.

LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL EN MAIRIE RÉCOMPENSÉE



La Ville de Périgueux a été récompensée pour la qualité son accueil

Le projet de transfert de l'Hôtel de Ville s'est accompagné d'une réflexion sur la qualité de l'accueil des administrés. L'objectif était non seulement de remédier aux différents dysfonctionnements mis en évidence dans l'ancienne mairie (accueil mal identifié et exigu, manque de confidentialité), mais aussi de simplifier le parcours administratif des usagers et apporter une réponse plus efficace à leurs demandes.

Création du service Relation à l'usager

Lors de l'emménagement dans le nouvel Hôtel de Ville, la Ville de Périgueux a donc créé le service Relation à l'usager sous la forme d'un guichet unique situé à l'entrée de l'édifice public.

Constitué d'agents formés aux missions d'accueil et de renseignements, et privilégiant la notion de confidentialité et la polyvalence, ce nouveau service est devenu au sein de la collectivité un passage obligé synonyme de gain de temps pour les usagers et d'informations fiables sur l'ensemble des services municipaux et leurs activités. Du renseignement sur les actes d'état-civil aux inscriptions à la restauration scolaire, en passant par les accueils péri-scolaires ou encore la distribution des sacs de tri, son vaste champ d'action et ses compétences multiples permettent de traiter en temps réel nombre de démarches administratives.

Vingt-trois engagements de service respectés

La mise en place de ce service efficient a incité la Ville à se lancer dans une démarche qualité dans le but d'obtenir la certification "Qualiville" délivrée par l'organisme Afnor Certification.

Pour y parvenir, la Ville a dû respecter vingt-trois engagements, parmi lesquels une gestion optimale des files d'attentes en cas d'affluence, une signalétique adaptée, un personnel compétent et régulièrement formé, un accueil courtois et attentif, la délivrance d'informations et d'actes fiables, etc.

Les services Relation à l'usager et Etat-Civil et citoyenneté ont ainsi fait l'objet d'une enquête de satisfaction annuelle auprès des administrés pour non seulement mesurer leur degré de satisfaction, mais aussi évaluer l'efficacité du dispositif et améliorer les points faibles pour être encore plus performant. Les résultats de la dernière en date, réalisée entre les 18 septembre et 2 octobre 2013, avaient salué les réels progrès effectués en la matière. Elle avait légitimé la mise en place du service Relation à l'usager et salué son efficacité sur le plan de la confidentialité, de l'accessibilité et des délais d'attente, ces derniers étant gérés de façon optimale grâce à la mise en place d'un système de délivrance de tickets. Plus largement, cette enquête annuelle avait aussi démontré que la qualité de l'accueil dans les services s'était considérablement améliorée.

Forts de ces résultats, la Ville de Périgueux a été récompensée. Elle est la première collectivité de Dordogne à obtenir la certification "Qualiville". Cette dernière a été attribuée pour une durée de trois ans, avec un audit annuel portant sur les relations quotidiennes entre les habitants et les services municipaux.



FOCUS SUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 25 mai prochain se dérouleront les élections européennes. À cette occasion, les électeurs des 28 États membres de l'Union sont appelés à élire les 751 députés qui, pendant 5 ans, siègeront au Parlement européen.

Les compétences de ce dernier se conjuguent au pluriel. Il examine et adopte les actes législatifs avec le Conseil européen, exerce un contrôle sur les activités des autres institutions de l'Union européenne afin de garantir leur fonctionnement démocratique et établit, avec le Conseil, le budget annuel de l'Union européenne.

En France, le scrutin s'organise au sein de 8 circonscriptions interrégionales : Nord-Ouest, Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Massif Central-Centre, Ile de France et Outre-Mer. Les sièges à pourvoir sont répartis proportionnellement à leur population. Enfin, il est bon de rappeler que les députés européens sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour.

Transfert de deux centres de vote

- **Les bureaux de vote 11, 12 et 13,** traditionnellement situés dans l'école élémentaire de la Cité, sont transférés dans le gymnase Bertran-de-Born sis boulevard Bertran-de-Born.
- **Le bureau de vote 21**, traditionnellement situé dans la Maison de quartier du Gour-de-l'Arche, est transféré dans l'école maternelle du Gour-de-l'Arche (62, rue Pierre-Brantôme).

L'emplacement des bureaux de vote

- **Bureaux de vote 1, 2, 3, 4, 5 et 6**
  École élémentaire André-Davesne
  7, rue Maleville
- **Bureaux de vote 7, 8, 9 et 10**
  École Solange-Pain
  1, rue Thiers
- **Bureaux 11, 12 et 13**
  Gymnase Bertran-de-Born
  Boulevard Bertran-de-Born
- **Bureaux de vote 14, 15, 16 et 17**
  Gymnase de Saint-Georges
  Rue des Chaudronniers
- **Bureaux de vote 18, 19 et 20**
  Complexe sportif de la Filature de l'Isle
  15, chemin des Feutres du Toulon
- **Bureaux de vote 21**
  École maternelle du Gour de l'Arche
  62, rue Pierre-Brantôme

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LE SERVICE ÉTAT-CIVIL ET DE LA CITOYENNETÉ EN QUELQUES CLICS

Besoin de déposer à la mairie un dossier de mariage ou une demande de passeport ? Ou bien d'acheter ou de renouveler une concession dans l'un des quatre cimetières de la ville?

Pour faciliter ces démarches administratives, gagner du temps et permettre à chacun d'organiser son emploi du temps, le site Internet de la Ville de Périgueux vous propose de fixer vous même un rendez-vous avec le service municipal de l'État-civil et de la citoyenneté.

Pour ce faire, rien de plus facile ! Sur la page d'accueil, il vous suffit de cliquer sur le lien "Prendre RDV à l'État-civil" dans le menu vertical "Accès direct" situé à droite de l'écran.

La page qui apparaît vous invite alors à "Sélectionner votre guichet" (Mariage, Passeport, Cimetières), "À choisir votre date", puis à "Saisir quelques informations personnelles" pour, entre autres, se faire confirmer par mail le rendez-vous en question. Pratique d'autant plus que la page invite à consulter la liste des pièces qu'exige la constitution de votre dossier.

Les rendez-vous sont nominatifs et individuels et vous pouvez tout aussi facilement les modifier ou les annuler.

www.perigueux.fr





Jusqu'au 30 juin prochain, les "Muséophages" investissent le Musée d'art et d'archéologie du Périgord offrant ainsi un autre regard sur certaines de ses œuvres revisitées.



LES "MUSÉOPHAGES" REVISITENT LES COLLECTIONS DU MAAP

Pasticher, détourner, parodier ou réactualiser une œuvre du MAAP, mais ne pas la copier. Telle est l'invitation à participer au concours des "Muséophages", puis à l'exposition, lancée en septembre 2013 aux jeunes du département âgés de 12 à 20 ans.

A travers cette initiative peu commune, qui signe cette année sa 8e édition, l'objectif premier du MAAP est de sensibiliser les adolescents à leur patrimoine et à leur environnement culturel.

Pour ce faire, ils sont donc conviés, en groupe ou individuellement, à réaliser un projet ou une œuvre qui réinterprète un objet ou une collection exposée.

Peinture, sculpture, vidéo, photographie, performance, poésie, théâtre, mime, etc., toutes les expressions artistiques sont autorisées. Cette approche de l'art, libre, ludique et créative, permet ainsi aux participants de s'approprier



pleinement le musée et de laisser libre cours à leur imagination.

829 inscriptions pour 2014

Issues pour la plupart d'une vingtaine d'établissements scolaires de Dordogne, 829 inscriptions au concours 2014 sont parvenues au MAAP au mois de décembre dernier. Cette étape passée, les artistes en herbe ont eu trois mois pour concevoir leur projet, période au cours de laquelle ils ont pu accéder librement au musée, à la recherche de l'inspiration. Afin de ne pas défavoriser ceux qui ne pouvaient pas profiter de cette liberté d'accès, un catalogue présentant un grand nombre de collections a été également envoyé aux établissements scolaires.

Une première sélection a permis de choisir les réalisations exposées dans les salles du musée.

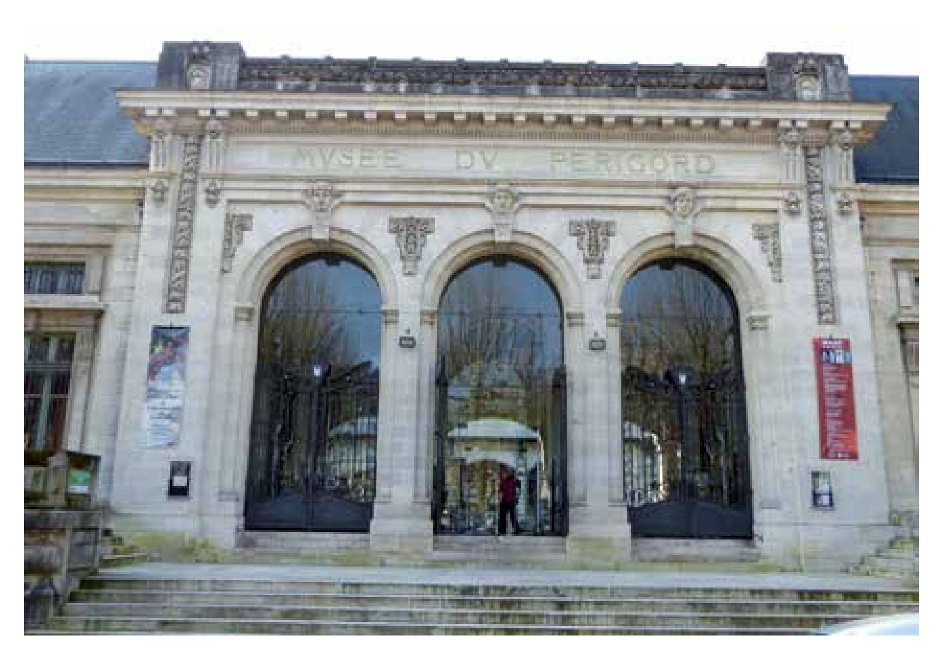
Au nombre de 300 environ, elles sont présentées aux côtés des œuvres dont elles s'inspirent, proposant ainsi au grand public une relecture contemporaine de l'original. Car, à travers les "Muséophages", il s'agit également de provoquer les visiteurs, de les interpeller et de leur donner d'autres clefs pour comprendre le travail des artistes quels qu'ils soient.

A l'instar de nombreux concours, tous les "Muséophages" reçoivent un lot et un jury récompense les lauréats les plus originaux.



Menées par deux cabinets spécialistes de la conservation préventive des œuvres, des études ont mis en évidence les mauvaises conditions de conservation dans les sous-sols du Musée d'art et d'archéologie du Périgord (MAAP).

MAAP : DE NOUVELLES RÉSERVES TRANSITOIRES POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE CONSERVATION



Les deux études préconisaient de transformer, au rez-de-chaussée, les anciennes salles accueillant les collections d'antiquités méditerranéennes et du gallo-romain en réserves transitoires ; la température et l'hygrométrie y étant plus adaptées aux conditions de conservation.

L'aménagement de ces salles a donc été mené sous la houlette du service municipal Patrimoine bâti. Outre des travaux de maçonnerie, de plâtrerie et de menuiserie, une cloison, des portes coupe-feu et des rayonnages ont été installés. Le système d'alarme incendie a été étendu et l'éclairage rénové. Ce chantier a permis de doter le MAAP de nouveaux espaces de stockage d'une surface de 171 m².



Mais avant d'intégrer ces nouveaux espaces, les œuvres conservées jusqu'alors dans les sous-sols devront faire l'objet de plusieurs protocoles de traitement pour les assainir. Cette étape se fera sous l'égide d'un spécialiste de la restauration, dans une salle de 29 m² spécialement dédiée.

Une fois vidés, les sous-sols seront testés, notamment, pour améliorer la ventilation.

Le montant de ces travaux s'est élevé à 91 721, 67 €. Dans le cadre du Plan Musées 2010-2013 du Ministère de la Culture et de la Communication, la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine a attribué une subvention à hauteur de 50% du coût total de l'opération.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DU MAAP

Jusqu'au 30 septembre :

> lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 10h30 à 17h30

> samedi et dimanche, de 13h à 18h

Fermé les mardis et jours fériés

22, cours Tourny / 05 53 06 40 70
perigueux-maap.fr



Samedi 31 mai, la Ville de Périgueux organise, avec plusieurs partenaires, la Fête du Tour. Outre une randonnée vélo entre Bergerac et Périgueux, la place Bugeaud et ses abords seront le théâtre de nombreuses animations gratuites.

PÉRIGUEUX **FÊTE** LE **TOUR DE FRANCE**

Célébrer le passage du 101e Tour de France et, plus généralement, la pratique du vélo, tels sont les objectifs de la Fête du Tour. Impulsée par la Société du Tour, cette 2e édition s'inscrit cette année dans le cadre de la Fête du vélo initiée par la Fédération Française de Cyclotourisme. Plusieurs animations ludiques, pédagogiques et éducatives sont au programme de cette journée dédiée à la Petite Reine.

Sur la place Bugeaud et ses abords

La société Artistic Consult invitera le public à s'essayer au guidon de sa trentaine de "vélos délires" à la recherche du parfait équilibre. Elle proposera également de pédaler sur des deux-roues statiques pour faire exploser des nez de clown ou bien pour illuminer des décors.

Des freins mal réglés ? Une chaîne qui a sauté ? Une roue dégonflée ? Dans un autre registre, l'association Le Chemin tiendra un stand de réparation de vélo sous la forme d'un chantier éducatif. Des apprentis mécaniciens offriront ainsi leur service de dépannage en échange de dons au profit de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque. Cette dernière, soutenue par la Société du Tour, sera aussi présente pour sensibiliser le public à sa cause et récolter des dons. De la même manière, à l'initiative de l'association Le Chemin, une buvette solidaire lui reversera ses bénéfices. Autre source de dons pour Mécénat Chirurgie Cardiaque, la Médecine Périgourdine Humanitaire proposera des petits bilans sportifs (test d'effort, etc.)



De son côté, le Comité départemental Handisport initiera à la pratique du handbike, la déclinaison handisport du cyclisme, tandis que le Cyclo-Club Périgueux Dordogne enseignera aux enfants âgés de 5 à 14 ans quelques règles de sécurité à adopter sur un vélo. Ce sera aussi l'occasion pour le Roller Sport Périgueux d'apprendre aux débutants de tous âges à se tenir sur des rollers, se déplacer, freiner et slalomer.

Une randonnée vélo

Fil rouge de cette Fête du Tour, une randonnée vélo se déroulera entre Bergerac et Périgueux. Ouverte à tous les pratiquants, elle conduira les participants sur le tracé du contre-la-montre. Organisée dans un esprit convivial par la Ville de Bergerac, cette balade ne donnera pas lieu à un classement ; chacun pourra doser son effort en fonction de ses capacités. Plusieurs formats de promenade seront possibles : en mode cyclotouriste sur le parcours intégral de 54 km ou bien à une allure plus tranquille, de Bergerac à Villamblard soit 24 km. Cette dernière proposera des animations à cette occasion, ainsi qu'un ravitaillement sous la forme d'un pique-nique champêtre.

LA FÊTE DU TOUR
Samedi 31 mai
Place Bugeaud et ses abords
De 14 h à 18 h

Participer à la randonnée vélo

Inscription auprès du Comité d'organisation du Tour a Bergerac
serge.degnati@bbox.fr / 06 61 13 83 67

Tarif : 5 euros

Rendez-vous à 10h, départ donné à 10h30

(Une partie des bénéfices sera reversée à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque).



Directeur des sites pour la Société du Tour depuis 30 ans, Jean-Louis Pagès est l'un des artisans du succès de la Grande Boucle.

L'ARRIVÉE DU TOUR DE FRANCE BIEN CALÉE

Avenue du Maréchal-Juin, rues Chanzy et de la Cité, place Francheville et boulevard Michel-Montaigne en contre-sens pour une arrivée des cyclistes devant le Tribunal de Grande Instance. Depuis le 20 février dernier et la visite de Jean-Louis Pagès, directeur des sites et responsable des arrivées au sein d'Amaury Sport Organisation (A.S.O), le tracé dans Périgueux de la 20e et avant-dernière étape du Tour de France 2014 a été officiellement arrêté.

Il s'agissait également de *"caler tous les aspects"* liés à l'arrivée du seul contre-la-montre individuel de cette 101e édition, le 26 juillet prochain, au cœur de la ville. Car l'entreprise n'est pas une mince affaire quand on sait que ce "grand mécano" nécessite un espace de 7 hectares pour l'accueillir.

Le site d'arrivée, "un endroit superbe"

"Très attaché à trouver des arrivées en centre-ville", Jean-Louis Pagès a qualifié l'aire d'arrivée périgourdine *"d'endroit superbe"*, au débouché du boulevard Montaigne (la place Yves-Guéna sur laquelle sera dressée, entre autres, la tribune protocole), avec un appui technique sur les allées Tourny pour accueillir les 150 camions de la logistique, les véhicules de la caravane et ses 4500 personnes. Et d'énumérer les autres avantages que présente l'unité de ce vaste site : *"La sortie de la trémie du parking Montaigne, idéale pour accueillir dans sa continuité la tribune presse ; la déviation offerte par le cours Montaigne permettant aux voitures suiveuses de rejoindre facilement le cours Tourny ; et la proximité du gymnase du lycée Laure Gatet"* transformé pour l'occasion en centre de presse.

Pour le reste, il a indiqué que la chaussée empruntée par les coureurs ne nécessitait pas d'aménagements particuliers, tout juste faudrait-il enlever quelques barrières fixes à l'arrivée.



Le 29 janvier dernier, trois coureurs professionnels, Sylvain Chavanel, Mickaël Delage et Pierrick Fredrigo ont effectué les 54 km de l'étape périgourdine.

UN SITE INTERNET AUX COULEURS DU TOUR

Pour accompagner l'arrivée de la Grande Boucle dans la cité périgourdine, la Ville de Périgueux a mis en ligne un site Internet entièrement consacré à l'évènement. Outre des informations pratiques (Bienvenue à Périgueux, Arriver à Périgueux, Séjourner à Périgueux, Circuler/stationner), les internautes y trouveront de nombreuses informations, notamment sur le parcours, le site d'arrivée, les horaires de passage de la Caravane et les animations organisées autour de l'évènement. Une rubrique retrace l'histoire qui lie Périgueux au Tour et un agenda annonce les différentes manifestations organisées jusqu'au passage des coureurs dans notre ville. Pour les néophytes, une rubrique *"Les mots du Tour"* explique le jargon propre au vélo et à la Grande Boucle.

http://www.letouraperigueux.fr/

LES COMMERÇANTS AU CŒUR DE L'ANIMATION

Le passage du Tour de France constitue une formidable opportunité pour promouvoir le dynamisme de notre ville. Pour ce faire, la mairie élabore un programme d'animations pour mettre en valeur la richesse de notre accueil. Programme qui s'appuie entre autres partenaires, sur l'implication des commerçants du centre-ville. La plupart, avec le soutien de l'Office de Tourisme, du commerce et de l'artisanat, ont déjà prévu de mettre leur vitrine aux couleurs du Tour de France. Toujours à leur initiative, une grande braderie commerciale se déroulera toute la journée dans l'hyper-centre le lendemain de l'arrivée des coureurs dans la ville. Quant aux restaurateurs, ils inscriront à leur carte un menu spécial Tour de France.

AMIS & AMIGOS, UN TRAIT D'UNION ENTRE LE PÉRIGORD ET L'ESPAGNE

Présidée par Marie-Rose Théophile, l'association Amis & Amigos a pour objet la promotion de la culture et des traditions espagnoles. Ouverte à tous, elle rassemble près de 150 hispanophiles et hispanisants du département.



"Quand j'ai créé l'association en 2005, je ne voulais surtout pas la réserver aux seules personnes d'origine ou de nationalité espagnole. Je souhaitais rapprocher les deux peuples", explique sa présidente, arrivée en France à l'âge de 17 ans en provenance d'Oviedo.

Tout au long de l'année, Amis & Amigos organise nombre d'animations. Outre des rendez-vous festifs tels que la traditionnelle soirée paëlla ou des repas à thème, elle propose à ses adhérents un voyage annuel de huit jours à la découverte d'une région espagnole. Cette année, un petit groupe de 52 personnes prendra la direction de la Galice.

De septembre à juin, Amis & Amigos dispense aussi des cours d'espagnol. Animés par un professeur du lycée Bertran-de-Born, ils ont lieu trois fois par semaine selon le niveau des élèves.

Nullement fermée sur elle-même, l'association organise également une sortie mensuelle dominicale pour faire découvrir à ses membres les trésors du Périgord. Elle participe aussi à plusieurs grands rendez-vous périgourdins : Téléthon, Carnaval, Forum des associations, Salon international du livre gourmand, etc.



Attachée à transmettre l'histoire des Républicains espagnols qui ont combattu Franco mais aussi le régime nazi, l'association consacre également une partie de son activité au travail de mémoire à travers des conférences, des projections et des dédicaces, sans oublier sa participation à des commémorations et des salons dédiés.

Amis & Amigos / 05 53 08 40 85
Amisamigos@gmail.com
http://www.amisamigos.org/

AIDES NE RELÂCHE PAS SA VIGILANCE

Implantée à Périgueux depuis plus de 20 ans, l'association Aides lutte contre le VIH/Sida, les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles.

Constituée de 6 volontaires, d'un salarié et de 8 "agissants avec", elle accompagne dans leur quotidien les personnes infectées et mène des actions d'information et de prévention auprès du grand public et des populations dites vulnérables.

Elle intervient ainsi régulièrement en milieu carcéral et dans des lieux de vie ciblés (bars, festivals, salle de sport, sauna etc.). Elle effectue également des maraudes nocturnes pour distribuer des kits de réduction des risques aux usagers de drogues par voie intraveineuse et participe à des manifestations de sensibilisation à l'image du *Mois des droits des femmes*.

L'importance du dépistage

Aides est habilitée à pratiquer le test de dépistage rapide du VIH. Avec seulement une goutte de sang recueillie au bout du doigt, ce test permet d'obtenir en quelques minutes un résultat fiable à condition d'être réalisé trois mois après une prise de risque. Il est gratuit et confidentiel. Si le résultat est positif, un prélèvement de confirmation doit être effectué.

Unique moyen de savoir si un individu est porteur du VIH, le test de dépistage permet en cas de résultat positif de bénéficier d'un traitement adapté. En outre, le test constitue un aspect essentiel de la prévention. Car ceux qui se savent infectés protègent mieux leur partenaire que ceux qui ignorent leur séropositivité. Et lorsqu'on sait qu'en France entre 30 000 et 40 000 personnes seraient porteuses du virus du Sida sans le savoir, on mesure toute l'importance de se faire dépister.

Pour plus de renseignements, l'association tient non seulement des permanences dans son local (les jeudis de 14 h à 17 h) mais aussi virtuelles sur les sites Internet de rencontre.



Membre de la Coalition Internationale Sida



Aides
34, bd Stalingrad / 05 53 54 32 01
dordogne@aides.org

LES CAPISTES LA TÊTE HAUTE

Qualifié pour les phases finales du championnat de France de Fédérale 1 – grâce à un point de bonus défensif obtenu lors de son dernier match de poule sur la pelouse du leader Montauban -, le CAPD Rugby accueillait, vendredi 18 avril, la formation francilienne de Massy à l'occasion des huitièmes de finale aller.

Face à cette solide équipe de l'Essonne, leader tout au long de la saison de sa poule et prétendante affirmée à la montée en Pro D2, les Capistes, qui s'attendaient à un match difficile, n'ont pas démérité malgré une entame difficile.



Après une première mi-temps compliquée au cours de laquelle ils ont encaissé trois essais en 18 minutes, les "Ciel et Blanc" sortaient en effet la tête de l'eau lors de la deuxième mi-temps, et ce malgré un quatrième essai concédé dès la reprise.

Trouvant les ressources nécessaires pour réagir, les Périgourdins prenaient alors l'ascendant sur leurs adversaires du jour pour inscrire deux essais et revenir au score. Multipliant les temps de jeu dans le camp des Franciliens, les joueurs du CAPD ne parvenaient pas toutefois à inverser le cours de la rencontre et s'inclinaient 34 à 15. Après cette belle bataille devant leur public, les Capistes pouvaient envisager le match retour, samedi 26 avril, sans aucune pression, d'autant plus que l'objectif de début de saison était le maintien en Fédérale 1.

L'ESTHÉTIC CLUB PÉRIGOURDIN : POUR UN BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET MENTAL



Envie de se dépenser, de retrouver une nouvelle vitalité ou de se maintenir en forme ? D'éliminer les tensions du quotidien et le stress ? De s'épanouir tant sur le plan mental que corporel ? De partager des moments conviviaux dans une bonne ambiance ?

Depuis plus de quarante ans, l'Esthétic Club Périgourdin enseigne nombre de techniques corporelles et gestuelles adaptées aux besoins et aux attentes de chacun des ses adhérents. *"Bien dans son corps, bien dans sa tête, bien dans sa vie"*, tel est le mot d'ordre de l'association créée en 1971 par Marie-Claude Calvès, aujourd'hui vice-présidente technique et pédagogique et toujours aussi passionnée par le corps en mouvement et ses bienfaits sur la santé.

Une cinquantaine de cours hebdomadaires

Bodysculpt, cardiofit, multigym, pilates, gym douce, modern jazz, danse orientale, zumba, country, hip hop, qi-gong, aquagym, hatha yoga, etc., les différentes disciplines proposées – qu'elles soient gymniques, douces, dansées ou aquatiques – sont dispensées par une quinzaine de professeurs diplômés. Affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), l'association, présidée par Nicole Bouzats, assure ainsi une cinquantaine de cours semi-collectifs hebdomadaires. Près de 400 personnes, âgés de 4 à 84 ans, en bénéficient.

Le 14 juin prochain, la plupart d'entre eux seront réunis au théâtre de Périgueux pour un spectacle haut en couleur.

Esthétic Club Périgourdin
10, rue Lafayette / 05 53 35 13 07
Esthetic-Club@wanadoo.fr
http:/esthetic-club.e-monsite.com



CAFÉ CRÈME

Situé au pied de la cathédrale, en face de la place de la Clautre, le coffee shop de Patricia Duverneuil est spécialisé dans les boissons à base de café issu d'une torréfaction artisanale.
Salon de thé également, l'endroit propose aussi des pâtisseries faites maison. Dans un cadre moderne et chaleureux, Café Crème est idéal pour les pauses "déjeuner" avec ses formules qui font la part belle aux produits locaux de saison.
Les sandwichs sont frais avec leur pain fabriqué par un artisan bio.

1, bis rue Denfert-Rochereau
Tél. : 09 81 68 49 38
Ouvert du mardi au samedi, de 8 h à 18 h
Les dimanches pendant la saison estivale, de 10 h à 15 h

HEILAN COO

Pub anglo-saxon, très imprégné par la culture écossaise, Heilan Coo est l'endroit idéal pour passer un moment convivial entre amis. Outre un grand choix de bières et de whiskys, l'endroit réserve de belles surprises pour les amateurs de breuvages dont ce cidre irlandais servi à la pression.
Dans ce cadre rustique et chaleureux, le patron n'oublie jamais de diffuser les grandes rencontres de rugby, de basket et de football américain. Naturellement, les Saint Patrick et Saint Andrews sont toujours propices à plus de chaleur humaine.

2, rue Condé
Tél. : 06 52 50 02 78
Ouvert du mardi au dimanche, à partir de 17 h pendant la saison estivale





L'HAIR BIO

Sensibilisée depuis longtemps à la protection de l'environnement, Michèle Pouget a ouvert un salon de coiffure mixte baptisé L'Hair Bio. Ici l'usage de produits chimiques est proscrit. Dans un cadre aéré et lumineux, qui fait également la part belle au développement durable avec notamment son mobilier en carton recyclable, Michèle Pouget privilégie les produits à base de plantes, 100 % naturel, qui limitent les effets indésirables tels que les allergies.

4, rue du Président Wilson
Tél. : 05 53 05 39 41
www.facebook/lhair.bio
Ouvert du mardi au samedi (journée continue)

SAGE ET COQUINE

La boutique Sage et Coquine, gérée par Amal Roussel et Sandrine Signoret, propose un large éventail de lingerie, de sous-vêtements, de nuisettes et de pyjamas pour toutes les femmes. Brassière pour les plus jeunes, premier soutien-gorge pour les adolescentes, etc., il y en a pour tous les styles et tous les porte-monnaie.

3, rue de la Clarté
Tél. : 05 53 54 04 45
sageetcoquine@orange.fr
Ouvert les lundis, de 14 h à 19 h, et du mardi au samedi, de 10 h à 19 h



côté



PEGGASE SOCIAL DÉPANNAGE

Auto-entrepreneur, Jérôme Blanchard est spécialisé dans le dépannage informatique, sur place ou à distance. Outre la réparation des unités centrales de toutes marques, il propose un suivi personnalisé, sous la forme de contrat annuel, pour l'entretien de votre matériel. Autres cordes à son arc, il crée des sites Internet clef en main, assure leur référencement et propose des cours d'initiation à l'informatique.

Rue Pierre-Semard - Tél. : 06 58 99 93 63
pegasusse@live.fr
www.pegase-social.wix.com/pegasesocial

REPAR'STORES

Repar'stores est le 1er réseau spécialisé dans la réparation, la rénovation, la modernisation et l'entretien des volets roulants de tous types (électrique ou manuel, en PVC, aluminium ou bois). Grâce à son véhicule spécialement conçu et équipé de plus de 300 pièces, la nouvelle entreprise de Patrice Flouriot, partenaire de Répar'stores sur les départements de la Dordogne et de la Corrèze, assure un service d'intervention rapide et de qualité. Il s'engage en effet à intervenir sous 48 h. Les devis sont gratuits et la prise de rendez-vous immédiate.



8, rue de Metz - Tél. : 06 85 25 96 72
Patrice.flouriot@reparstores.com



INSTITUT DE MASSAGE BIEN-ÊTRE

Coréen, chinois, californien énergétique chinois, amincissant, etc. Ortho-bio énergéticien diplômé, Eric Perlé propose une palette de massages dont le but est de rééquilibrer l'énergie du corps en facilitant sa circulation. L'objectif est de favoriser le bien-être et la santé tant sur le plan corporel que mental. Sur rendez-vous.
49, rue Gambetta - Tél. : 06 88 43 70 68

BIJOUTERIE MONTIGNY

Installée place Bugeaud depuis plusieurs mois, la bijouterie Montigny, gérée par Karine Montigny, propose un large choix de bijoux fabriqués en France, de nombreux modèles de montres pour homme et femme, ainsi que des pendules et de l'orfèvrerie. L'endroit est idéal pour une idée cadeau, d'autant qu'il fait aussi la part belle à la création de bijoux. La bijouterie propose également un service de réparation.

14, place Bugeaud - Tél. : 05 53 53 21 40
Bijouterie-montigny@orange.fr
Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h



vitrines



LES **GROUPES POLITIQUES** ONT **LA PAROLE**

En application de la loi du 27 févrvier 2002 concernant la démocratie de proximité, le journal municipal doit réserver un espace aux groupes politiques représentés dans la municipalité. (Les textes sont publiés tels qu'ils ont été reçus.)

LE GROUPE D'OPPOSITION MUNICIPALE

Les résultats des dernières élections municipales n'ont pas permis à la liste Continuons d'écrire Périgueux d'arriver en tête et donc de poursuivre les actions engagées pendant six années.

Nous remercions les 5774 électrices et électeurs (soit 49,3 % des suffrages exprimés) qui nous ont témoigné leur confiance.

L'étroitesse du résultat dans un contexte national très défavorable est la preuve d'une reconnaissance du travail accompli par l'équipe sortante sous la conduite de Michel MOYRAND.

La situation financière de la ville est désormais très saine, de nombreux projets sont en cours de réalisation (aménagement des abords de Saint Front, de saint Martin, construction de l'école de Cité, du centre social et culturel du gour de l'Arche..). Le nouveau maire et son équipe bénéficient ainsi d'un vrai confort de gestion et d'une large tranquillité d'esprit pour débuter la mandature.

Nous veillerons à ce qu'il soit fait bon usage des marges de manoeuvre acquises après de longs et rudes efforts tout en ayant réalisé un niveau d'investissement et obtenu une qualité de service jamais égalés.

L'équipe sortante remercie l'ensemble du personnel municipal pour son grand professionnalisme sa franche loyauté et sa haute performance en manière de servir. Notre personnel mérite respect et confiance comme cela a été le cas tout au long du mandat écoulé.

Fidèle à ses engagements pour la solidarité, la cohésion sociale, le développement durable l'équipe d'opposition exercera son rôle avec détermination, vigilance, esprit constructif dans l'intérêt général de la ville, de ses habitants.


La Ville de Périgueux présente :
Jean-Michel Linfort
LES PLUIES JAUNES DE TOURNY
Exposition
du 15 mai au 22 septembre 2014
Musée d'art et d'archéologie du Périgord
22 cours Tourny
www.letouraperigueux.fr
ville de Périgueux
Capitale du Périgord
PÉRIGUEUX
arrivée de la 20e étape
26 juillet 2014
musée
périgord
[m]

32e ÉDITION

mimos

DU LUNDI 28 JUILLET
AU SAMEDI 2 AOÛT 2014

PÉRIGUEUX

WWW.MIMOS.FR

Licences n° 1-1024902 / 1-1024901 / 2-1024899 / 3-1024898 / 1-1024900

Conception graphique / www.jeremierigaudeau.fr

